Guide de la Compétition Pickleball FFT 2026 - 2027

AOUT 2026

Sommaire :

1. LES REGLES GENERALES
- 1.1 - Types de compétitions
- 1.2 - Licence & participation aux épreuves
- 1.3 - Formats de jeu
- 1.4 - Dimensions & spécificités des terrains pour des tournois homologués
- 1.5 - Formules sportives
- 1.6 - Temps de repos

2. LES TOURNOIS
- 2.1 - Homologation
- 2.2 - Types d'épreuves
- 2.3 - Capacité d'accueil
- 2.4 - Cahier des charges des tournois
- 2.4 Bis - Non-respect des cahiers des charges
- 2.5 - Gestion de la partie sportive
- 2.6 - Gestion des WO
- 2.7 - Prize Money
- 2.8 - Litiges

Sommaire :

3. LES REGLES DE PARTICIPATION
- 3.1 - Catégories
- 3.2 - Inscriptions
- 3.3 - Equivalence

4. CLASSEMENT
- 4 - Attribution des points
- 4.1 - U14
- 4.2 - U18
- 4.3 - Séniors
- 4.4 - +50

Les règles générales

Types de compétitions
Licence & participation aux épreuves
Formats de jeu
Dimensions & spécificités des terrains pour des tournois homologués
Formules sportives
Nombre de matchs par jour
Temps de repos

1.1 Types de compétitions

Il existe UN seul type de compétition : les tournois.

Ils peuvent être organisés par la Fédération Française de Tennis, les ligues régionales, les comités départementaux et/ou les clubs et/ou les structures habilitées privées.

Il existe cinq catégories de tournois, en fonction des points distribués :

TOURNOIS	ORGANISATEURS
K25	**Clubs, Comités départementaux, Ligues régionales**
K100 *(comprenant les Championnats de Ligues)*	
K250	
K500	
K1000 *(Comprenant l'Open d'Hiver, l'Open d'été, les Championnats de France)*	**Fédération Française de Tennis**

1.2 Licences et participations aux épreuves

Il existe QUATRE catégories d'âge :

- U14,
- U18,
- Séniors (communément appelée +19),
- +50

Afin de participer aux compétitions Pickleball homologuées FFT, il est obligatoire de :

- Être licencié(e) FFT sur le millésime en cours : licence unique (33€) à la date limite d'inscription fixée par l'organisateur,
- Répondre à la catégorie d'âge de l'épreuve. Aussi, un joueur âgé de 55 ans (entendre par joueur : joueuse ou joueur) peut participer aux catégories Séniors ou +50 ans en fonction de son envie et du type de tournoi auquel il prétend,
- Un joueur âgé de 15 ans à 18 ans (2012 à 2009) peut concourir dans la catégorie Séniors sans spécificités particulières,
- Un joueur de 8 ans ou moins ne peut pas jouer en compétition.

1.2 Licences et participations aux épreuves

Âges et sur-classements :

- **U14** : Les jeunes filles ou jeunes garçons des catégories d'âge 9 ans ou 10 ans peuvent participer à toute compétition de pickleball jusqu'en catégorie U14, sur présentation, au juge-arbitre de la compétition, d'un **certificat médical de non-contre-indication (CMNCPC) à la pratique du pickleball de moins de 6 mois délivré par un médecin du sport.**

- **U18** : Les jeunes filles ou garçons des catégories 11 et 12 ans peuvent jouer en catégorie U18 sous réserve de la présentation au juge-arbitre d'un **certificat médical de non-contre-indication (CMNCPC) à la pratique du pickleball de moins de 6 mois délivré par un médecin du sport.**

À son arrivée sur le site de la compétition, le joueur doit présenter au bureau d'accueil ou au Juge-Arbitre les documents suivants (ces documents peuvent être dématérialisés) :

- Une pièce d'identité officielle avec sa photographie,

- Son attestation de licence FFT de l'année sportive en cours.

1.2 Licences et participations aux épreuves

CATEGORIES		Compétitions possibles
CATEGORIES JEUNES		
6 ans	2021	Aucune
7 ans	2020	
8 ans	2019	
9 ans	2018	U14
10 ans	2017	
11 ans	2016	U14 U18 (CMNCPC de moins de 6 mois) Séniors (CMNCPC de moins de 6 mois)
12 ans	2015	
13 ans	2014	U14 U18 Séniors (CMNCPC de moins de 6 mois)
14 ans	2013	
15 ans	2012	U18 Séniors
16 ans	2011	
17 ans	2010	
18 ans	2009	
CATEGORIE SENIORS (2008 et av.)		Séniors
CATEGORIE SENIORS PLUS		
50 ans	1977	Séniors, +50

1.3 Formats de jeu

Il existe trois formats de jeu pour les compétitions homologuées FFT :

- Format K1 = 2 sets gagnants de 11 points avec 2 points d'écart,
- Format K2 = 1 set gagnant de 15 points avec 2 points d'écart,
- Format K3 = 1 set gagnant de 11 points avec 2 points d'écart.

Changements de côté :

- Format K1 = entre chaque set dans les 2 premiers sets. En cas de 3ème set : à 6 points.
- Format K2 = lorsque l'une des deux équipes/joueurs arrive à 8 points.
- Format K3 = lorsque l'une des deux équipes/joueurs arrive à 6 points.

Tous les matchs, quel que soit le format, seront comptabilisés au même coefficient lors du calcul du classement officiel : coefficient 1.

1.4 Dimensions et spécificités des terrains

Un tournoi sera homologué FFT si, et seulement si, les dimensions détaillées ci-dessous sont respectées :

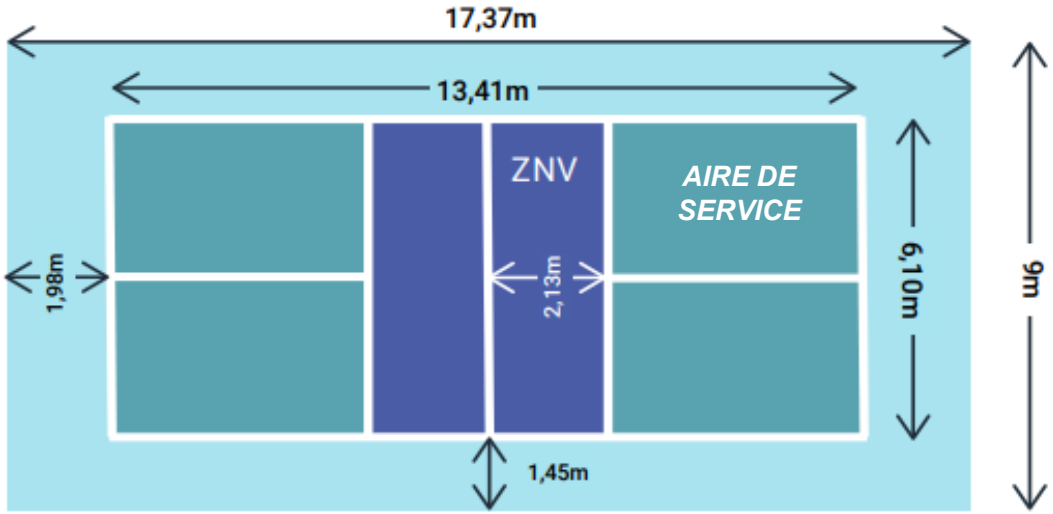

- **Dimension terrain avec recul et côté** : **17,37 x 9 m**
- **Terrain** : **13,41 x 6,10 m**
- **Zone de non volée** : **2,13m**
- **Recul minimum derrière la ligne de fond de court : 1,98m**
- **Dégagement minimum à partir de la ligne de côté : 1,45m**
- **Hauteur du filet au centre : 86cm**
- **Hauteur du filet aux extrémités : 91cm**
- **Longueur du filet : 6,70m**

Il est **OBLIGATOIRE** d'utiliser l'une des surfaces suivantes, différentes selon le type de tournoi organisé (Cf. CDC) :

- Résine
- Tapis PVC
- Béton Poreux
- Gymnase

1.5 Formules sportives et nombre de matchs maximum par jour

Nous préconisons au Juge-Arbitre d'utiliser la formule suivante : Poules + Tableau à départ en ligne (TDL).

Il existe toutefois de nombreuses formules possibles ou de combinaisons de formules : poules, poules + Tableau à entrées échelonnées (TEE), Tournoi multi-chances (TMC), Poules suivies d'un TMC.

À noter : quelle que soit la formule choisie, le tournoi est obligé de proposer un minimum de matchs journaliers par joueur ou par équipe :

Type d'épreuves	**Simples**			**Doubles**		
Format	K1	K2	K3	K1	K2	K3
Nombre de match maximum* par jour et par joueur	4	6	8	6	9	12

**Nombre de match maximum par jour, toute épreuve confondue*

1.6 Temps de repos

Le temps de repos entre deux matchs, selon le type de l'épreuve, est :

Type d'épreuves	Simples			Doubles		
Format	K1	K2	K3	K1	K2	K3
Temps de repos minimum entre 2 matchs (en minutes)	20	20	20	20	10	10

NB : En cas de demande des joueurs et avec la validation du Juge-Arbitre, et après signature d'une décharge par le joueur, le temps de repos peut ne pas être pris.

Les tournois

Homologations des tournois
Types d’épreuves
Capacité d’accueil
Cahier des charges
Gestion de la partie sportive
Gestion des WO
Prize Money
Non respect des cahiers des charges
Litiges

2.1 Homologation des tournois

Pour homologuer un tournoi (K25, K100, K250 ou K500), le club affilié ou la structure habilitée FFT saisit sa demande via l'application fédérale **ADOC**.

Les demandes d'homologation relatives aux tournois **K25 et K100** sont **validées par les ligues**. Cette organisation vise à garantir une cohérence dans la répartition de l'offre de compétition à l'échelle des territoires. Une fois la demande d'homologation validée, le tournoi sera alors visible sur Ten'Up.

Les demandes d'homologations relatives aux tournois K250 et K500 **sont validées entièrement par le service Pickleball (siège FFT)**. Une fois la demande d'homologation validée, le tournoi sera alors visible sur Ten'Up.

À l'issue du tournoi, le JA se doit d'envoyer les états de résultats reçus au préalable à la FFT via l'adresse : pickleball@fft.fr, dans un délai de 72h maximum. Un nombre de points sera attribué aux joueurs en fonction du rang obtenu.

2.1 Homologation des tournois

Délai d'homologation :

- K25 : au plus tard **2 semaines** avant le premier jour de la compétition,
- K100 : au plus tard **3 semaines** avant le premier jour de la compétition,
- K250 : au plus tard **6 semaines** avant le premier jour de la compétition,
- K500 : au plus tard **8 semaines** avant le premier jour de la compétition,
- K1000 : au plus tard **8 semaines** avant le premier jour de la compétition, réservé à l'Open de France, Open d'hiver et Championnats de France.

Tarif : pour l'année sportive 2026, les droits (taxes) d'homologation sont de **32€** quel que soit le nombre de tableaux.

2.2 Types d'épreuves

Il existe trois types d'épreuves :

- Simples ***(interdit en K25)***
  - Dames (SD)
  - Messieurs (SM)
  - Filles (SF)
  - Garçons (SG)
- Doubles par genres
  - Dames (DD)
  - Messieurs (DM)
  - Filles (DF)
  - Garçons (DG)
- Doubles mixtes
  - Mixtes (DX)
  - Mixtes Jeunes (DXJ)

Ces épreuves sont divisées en différents tableaux suivant le genre, le niveau et l'âge des participants.

Chaque épreuve se joue sur 1 journée, **à l'exception des K25** qui peuvent se jouer sur une 1/2 journée ou en soirée.

2.2 Types d'épreuves

Les doubles :

Une épreuve messieurs, dames ou mixtes est **obligatoirement proposée** dans un tournoi homologué FFT.

Pour les K250 et les K500, lorsqu'un tournoi propose une épreuve dames, il est dans l'obligation de la proposer chez les messieurs et inversement.

Les simples :

Les épreuves de simples sont interdites en K25. Seules les épreuves de doubles sont autorisées. Elles sont **indissociables des épreuves de doubles** : lorsqu'un club veut organiser une épreuve de simples homologuée, il sera obligé de proposer une épreuve de doubles au minimum dans la même catégorie. Les règles sportives sont les mêmes que pour les doubles.

Pour les K250 et les K500, lorsqu'un tournoi propose une épreuve dames, il est dans l'obligation de la proposer chez les messieurs et inversement.

Jeunes :

Un tournoi peut choisir de proposer uniquement des épreuves pour les jeunes.

A noter : si l'un des tableaux manque de participants, le JA se réserve le droit de les fusionner avec l'accord des joueurs. (Cf. 2.6)

2.2 Types d'épreuves

K250 :

Les structures organisatrices des tournois K250 sont sélectionnées dans le cadre d'appels à candidatures organisés au cours de la saison sportive précédant celle de l'organisation des épreuves. Ainsi, les 12 tournois K250 inscrits au calendrier de la saison sportive 2026-2027 ont été attribués à l'issue de l'appel à candidatures mené durant la saison 2025-2026.

Des réunions de suivis entre la Fédération Française de Tennis et le club sont proposées pour veiller au bon déroulement du tournoi.

Afin d'organiser un K250, la structure devra impérativement avoir organisé un K100 auparavant, sur l'année sportive en cours ou précédentes.

Vous retrouverez **ici** le règlement des K250.

K500 :

Les structures organisatrices des tournois K500 sont sélectionnées dans le cadre d'un appel à candidatures organisé au cours de la saison sportive précédant celle de l'organisation des épreuves. Ainsi, les 4 tournois K500 inscrits au calendrier de la saison sportive 2026-2027 ont été attribués à l'issue de l'appel à candidatures mené durant la saison 2025-2026.

Un accompagnement spécifique entre la Fédération Française de Tennis et le club est proposé pour veiller au bon déroulement du tournoi.

Vous retrouverez **ici** le règlement des K500.

2.2 Types d'épreuves

Championnats de ligue :

Les championnats de ligue constituent la phase qualificative des Championnats de France de Pickleball pour les catégories Seniors (+19 ans) et +50 ans, dans les niveaux de jeu 3.0 et 4.0.

Chaque ligue peut organiser un championnat permettant de qualifier des joueurs pour la phase nationale. Les catégories 5.0 ne sont pas concernées par la phase qualificative régionale.

La sélection pour les Championnats de France est effectuée directement à partir du classement fédéral selon les modalités définies par la FFT.

Épreuves de double :

- pour les catégories **3.0 et 4.0**, les deux joueurs composant une paire doivent être licenciés dans des clubs relevant de la **même ligue régionale**. La paire participe alors exclusivement au championnat de ligue de cette ligue et ne peut concourir dans aucun autre championnat de ligue.
- pour la catégorie **5.0**, une dérogation est accordée afin de tenir compte du nombre de joueurs et joueuses éligibles dans certaines ligues. Ainsi, une paire pourra être constituée de joueurs licenciés dans deux ligues différentes.

2.2 Types d'épreuves

Pour la saison sportive 2026-2027, les ligues auront la possibilité d'organiser leur championnat de ligue entre le **17 février et le 28 mars 2027** pour les catégories **3.0 et 4.0,** en Seniors (+19 ans) et +50 ans.

Ces compétitions sont organisées sous la forme d'un tournoi homologué **K100** et doivent respecter les dispositions applicables aux tournois K100 prévues dans le Guide de la compétition, sous réserve des adaptations spécifiques liées au caractère qualificatif de l'épreuve.

Les épreuves proposées sont :

- Simple Dames, Simple Messieurs
- Double Dames, Double Messieurs
- Double Mixtes

Le niveau de jeu retenu pour la participation aux championnats de ligue et aux Championnats de France est déterminé à partir du classement fédéral de référence publié avant la phase de qualification.

Les champions et championnes de ligue obtiennent **automatiquement leur qualification** pour les Championnats de France. Des places complémentaires peuvent être attribuées aux finalistes et demi-finalistes des championnats de ligue afin de compléter les tableaux pour les Championnats de France.

Les ligues organisatrices sont responsables du bon déroulement de la compétition, de l'application des règlements sportifs fédéraux, de la gestion des forfaits et de la transmission des résultats à la FFT dans les délais prévus.

Pour consulter l'ensemble des conditions d'organisation, des modalités de qualification et des règles applicables aux championnats de ligue, veuillez vous référer au **Guide des Championnats de Ligue de Pickleball**.

2.2 Types d'épreuves

Championnats de France :

Les Championnats de France de Pickleball 2027 se dérouleront le **23, 24 et 25 avril 2027**. Le lieu reste à définir.

Les Championnats de France comprennent pour chaque niveau de jeu (3.0, 4.0 et 5.0) et dans les catégories Séniors (+19) et +50 les épreuves suivantes :

- Simple Dames, Simple Messieurs
- Double Dames, Double Messieurs
- Double Mixtes

Les Championnats de France sont organisés par le service Pickleball de la FFT, qui détermine chaque année les modalités d'organisation, ainsi que les têtes de série. Le comité des Championnats de France juge en premier ressort des contestations relatives à la validité des licences, à l'organisation et au déroulement de l'épreuve. L'appel est porté devant la commission fédérale des litiges.

Les Championnats de France sont ouverts à tous les joueurs ayant la nationalité française et ayant une licence FFT pour le compte de l'année sportive en cours.

Les joueurs des catégories d'âge 11 ans ou supérieures peuvent participer aux épreuves seniors (Cf. 1.2). Les joueurs de la catégorie d'âge + 50 ans peuvent participer aux épreuves de la catégorie d'âge seniors.

Dans cette hypothèse, le joueur qui décide de participer à une épreuve séniors ne pourra participer à aucune des épreuves de la catégorie +50 ans au titre de la même année sportive, et inversement.

2.2 Types d'épreuves

Les Championnats de France comprennent une phase régionale qualificative à la phase nationale (Championnats de Ligues), et une phase nationale (épreuve finale).

Les Championnats de France Séniors et +50 seront donc ouverts :

- aux champion(s) ou championne(s) de ligue dans la catégorie seniors (lorsque le championnat de ligue a eu lieu)
- à des joueurs (en simple) ou paires (en double) supplémentaires qui ont obligatoirement participé aux finales et demi-finales des championnats régionaux.

A titre dérogatoire et en l'absence de Championnats régionaux dans la catégorie 5.0, les joueurs et joueuses pouvant participer au Championnat de France dans la catégorie 5.0 sont sélectionnés au regard du dernier classement FFT publié.

En double, la sélection est réalisée sur la base du poids de la paire, calculé par l'addition des derniers classements FFT publiés des deux joueurs ou joueuses.

Cette sélection se fait dans la limite du nombre de participant fixé préalablement à la compétition par le Comité des championnats de France.

Des Wild Cards pourront être distribuées à des joueurs 5.0, selon des critères précis définis dans le Guide des Championnats de France.

Pour consulter l'ensemble des conditions d'organisation, veuillez vous référer au dossier d'informations joueurs des Championnats de France de Pickleball.

2.3 Capacité d'accueil*

Afin d'optimiser le bon déroulement de la programmation et garantir un temps d'attente limité entre les matchs, il est conseillé de limiter le nombre de participants par terrain :

- En double : 1 terrain de pickleball peut accueillir 12 participants soit 6 paires, ce qui correspond à 3 rotations maximum.
- En simple : 1 terrain de pickleball peut accueillir 6 participants, ce qui correspond à 3 rotations maximum.

Afin que les dimensions soient les bonnes, veuillez prendre note que sur 1 terrain de tennis, il est possible de tracer 4 terrains de pickleball.

En résumé :

- 1 terrain de tennis = 4 terrains de pickleball homologués
- 2 terrains de tennis = entre 6 et 8 terrains de pickleball homologués, selon la volonté de mettre en place un ou plusieurs courts centraux.

**Il est important de définir le nombre de participants attendus par tableau selon sa capacité d'accueil.*

2.4 Cahier des charges des tournois K25

CDC TOURNOIS	K25	CDC TOURNOIS	K25
Organisation	Clubs, Comité départementaux, Ligues	Juge-Arbitre	Minimum JAT1
Droit d'homologation	32€	Juge-Arbitre adjoint	Facultatif
Délai d'homologation	2 semaines	Superviseurs	Facultatif
Droit d'inscription par tableau	À la discrétion de l'organisation	Nombre de terrains de pickleball minimum	3 terrains de pickleball
Inscriptions	Ordre d'arrivée par niveau de jeu	Surface de jeu autorisées	Résine, tapis PVC, béton poreux, gymnase
Niveaux de jeu proposés	Série unique	Court central	Facultatif
Niveau de jeu des joueurs interdit	5.0	Sono et accessoires son	Facultatif
Catégories d'âge autorisées	U14, U18, séniors, +50	Affiches	Organisation du club
Fusions des tableaux possibles	Non concerné	Éléments de communication	Organisation du club
Épreuves de simples	Interdit	Prize Money	Non
Nombre de match garantis	3	Remise des prix	Facultatif
Durée du tournoi	½ journée, ou une soirée, ou une journée	Trophées, médailles et podiums	Facultatif
Formule sportive recommandée	Poules + élimination directe	Points de restauration	Facultatif
Nombre de paires minimum par tableau	4 paires (doubles dames, messieurs et mixtes)	Cadeaux de bienvenue	Facultatifs

2.4 Cahier des charges des tournois K100

CDC TOURNOIS	K100	CDC TOURNOIS	K100
Organisation	Clubs, Comité départementaux, Ligues	**Juge-Arbitre**	Minimum JAT1
Droit d'homologation	32€	**Juge-Arbitre adjoint**	Facultatif
Délai d'homologation	3 semaines	**Superviseurs**	Facultatif
Droit d'inscription par tableau	À la discrétion de l'organisation	**Nombre de terrains de pickleball minimum**	4 terrains de pickleball
Inscriptions	Ordre d'arrivée par niveau de jeu	**Surface de jeu autorisées**	Résine, tapis PVC, béton poreux, gymnase
Niveaux de jeu proposés	3.0 et/ou 4.0 et/ou 5.0	**Court central**	Facultatif
Niveau de jeu des joueurs interdit	Aucun	**Sono et accessoires son**	Facultatif
Catégories d'âge autorisées	U14, U18, séniors, +50	**Affiches**	Organisation du club
Fusions des tableaux possibles	3.0 et 4.0, 4.0 et 5.0. Maintient du niveau 5.0 intact dans la mesure du possible	**Éléments de communication**	Organisation du club
Épreuves de simples	Autorisé si des épreuves de doubles sont proposées	**Prize Money**	Facultatif
Nombre de match garantis	4	**Remise des prix**	Facultatif
Durée du tournoi	1, 2 ou 3 jours	**Trophées, médailles et podiums**	Facultatif
Formule sportive recommandée	Poules + élimination directe	**Points de restauration**	Facultatif
Nombre de joueurs / paires minimum par tableau	Dames : 5, Messieurs : 6, Mixtes : 6.	**Cadeaux de bienvenue**	Facultatifs

2.4 Cahier des charges des tournois K250

CDC TOURNOIS	K250	CDC TOURNOIS	K250
Organisation	Clubs, Comité départementaux, Ligues + suivi FFT	**Juge-Arbitre**	Minimum JAT2, désigné par le club
Droit d'homologation	32€	**Juge-Arbitre adjoint**	Recommandé
Délai d'homologation	6 semaines	**Superviseurs**	Obligatoires
Droit d'inscription par tableau	À la discrétion de l'organisation	**Nombre de terrains de pickleball minimum**	8 terrains de pickleball,
Inscriptions	Quotas + ordre d'arrivée	**Surface de jeu autorisées**	Résine, tapis PVC, béton poreux (selon l'état)
Niveaux de jeu proposés	3.0 / 4.0 / 5.0	**Court central**	Obligatoire
Niveau de jeu des joueurs interdit	Aucun	**Sono et accessoires son**	Obligatoire
Catégories d'âge autorisées	U14, U18, séniors, +50	**Affiches**	Organisation du club
Fusions des tableaux possibles	3.0 et 4.0, 4.0 et 5.0. Maintient du niveau 5.0 intact dans la mesure du possible	**Éléments de communication**	Organisation du club, mise à disposition par la FFT d'outils digitaux
Épreuves de simples	Autorisé si des épreuves de doubles sont proposées	**Prize Money**	Obligatoire pour les 5.0
Nombre de match garantis	4	**Remise des prix**	Obligatoire
Durée du tournoi	2 ou 3 jours	**Trophées, médailles et podiums**	Obligatoire
Formule sportive recommandée	Poules + tableau à départ en ligne	**Points de restauration**	Obligatoire
Nombre de joueurs / paires minimum par tableau	Dames : 6, Messieurs : 8, Mixtes : 8.	**Cadeaux de bienvenue**	Facultatifs

2.4 Cahier des charges des tournois K500

CDC TOURNOIS	K500	CDC TOURNOIS	K500
Organisation	Clubs, Comité départementaux, Ligues + accompagnement FFT	**Juge-Arbitre**	Minimum JAT2, désigné par la FFT
Droit d'homologation	32€	**Juge-Arbitre adjoint**	Obligatoire
Délai d'homologation	8 semaines	**Superviseurs**	Obligatoires
Droit d'inscription par tableau	À la discrétion de l'organisation	**Nombre de terrains de pickleball minimum**	12 terrains de pickleball,
Inscriptions	Quotas + ordre d'arrivée	**Surface de jeu autorisées**	Résine, tapis PVC
Niveaux de jeu proposés	3.0 / 4.0 / 5.0	**Court central**	Obligatoire
Niveau de jeu des joueurs interdit	Aucun	**Sono et accessoires son**	Obligatoire
Catégories d'âge autorisées	U14, U18, séniors, +50	**Affiches**	Produite par la FFT
Fusions des tableaux possibles	3.0 et 4.0, 4.0 et 5.0. Maintient du niveau 5.0 intact dans la mesure du possible	**Éléments de communication**	Organisation du club, mise à disposition par la FFT
Épreuves de simples	Autorisé si des épreuves de doubles sont proposées	**Prize Money**	Obligatoire pour les 5.0
Nombre de match garantis	4	**Remise des prix**	Obligatoire
Durée du tournoi	3 jours	**Trophées, médailles et podiums**	Obligatoire
Formule sportive recommandée	Poules + tableau à départ en ligne	**Points de restauration**	Obligatoire
Nombre de joueurs / paires minimum par tableau	Dames : 6, Messieurs : 8, Mixtes : 8.	**Cadeaux de bienvenue**	Facultatifs

2.4 Bis Non respect des cahiers des charges

Le Juge-Arbitre est **responsable** du bon déroulement de la compétition sportive.

À ce titre il veille, en amont, pendant et à l'issue du tournoi, à l'application des règlements sportifs en vigueur ainsi qu'au respect des dispositions des présents cahiers des charges (Cf CDC 2.4).

Cette responsabilité est exercée en coordination avec le comité d'organisation du tournoi. Le comité d'organisation et le Juge-Arbitre ont **l'obligation** de mettre en œuvre les moyens nécessaires afin de garantir le respect de l'ensemble des règles et exigences applicables à la compétition.

En cas de non-respect des dispositions prévues par le présent cahier des charges, la FFT se réserve le droit de prendre toute mesure appropriée, notamment la rétrogradation du niveau du tournoi, le retrait de son homologation ou l'annulation des résultats de la compétition concernée.

Ces manquements pourront également être pris en compte lors de l'examen de futures demandes d'organisation de tournois homologués.

Les équipes de la FFT restent cependant présentes pour accompagner les JA et les comités d'organisations à veiller au bon déroulement des tournois.

2.5 Gestion de la partie sportive

Inscriptions des participants :

Le comité de tournoi est libre de fixer la date limite d'inscription. À l'issue de cette échéance, le Juge-Arbitre arrête définitivement la liste des joueurs ou des paires inscrits et peut procéder à l'élaboration des poules et des tableaux. Pour la répartition des joueurs dans les différents niveaux de compétition, le classement de référence retenu est le **dernier classement officiel publié sur le site internet de la FFT à la date de clôture des inscriptions**.

Lors de l'inscription au tableau, chaque participant devra répondre à ce questionnaire relevant du classement tennis (actuel et ancien) **et** le classement DUPR du joueur (classement international), et enfin le classement padel. Ce questionnaire permettra aux JA de les classer dans des tableaux de niveaux respectifs. Le JA se devra de vérifier le niveau de chacun des participants afin d'assurer une cohérence sportive.

2.5 Gestion de la partie sportive

Liste des participants :

La liste des participants inscrits dans les différents tableaux du tournoi doit être envoyé au minimum à J-7 avant le début du tournoi (à l'exception des K25) aux joueurs et doit être diffusée sur les différents canaux de communication. Si les effectifs permettent de jouer les tableaux en respectant le CDC tournois (Cf 2.4), dans ce cas, les tableaux peuvent être figés et les joueurs ne peuvent pas se retirer*.

Lorsque le nombre d'inscrits ne permet pas de satisfaire aux exigences prévues dans les cahiers des charges des tournois, certains tableaux peuvent être fusionnés dans les conditions suivantes :

- un tableau 3.0 peut être fusionné avec un tableau 4.0,
- un tableau 4.0 peut être fusionné avec un tableau 5.0 :
    - les tableaux 5.0 ont vocation à être maintenus de manière autonome afin de préserver les conditions de jeu propres à ce niveau de pratique. En conséquence, leur fusion avec un tableau 4.0 ne doit être envisagée qu'à titre exceptionnel, lorsque le nombre d'inscrits ne permet pas d'organiser l'épreuve dans des conditions satisfaisantes,
- aucune fusion n'est autorisée entre les niveaux 3.0 et 5.0.

En cas de fusion, le juge-arbitre informe les joueurs ou les paires concernés de cette décision ainsi que du niveau de jeu retenu pour le déroulement de l'épreuve.

Cette information peut être communiquée en amont lors de l'inscription ou, à défaut, par tout autre moyen. Les joueurs ou paires qui ne souhaitent pas participer au tableau ainsi constitué peuvent se retirer de la compétition et bénéficier du remboursement de leurs droits d'inscription.

**sous réserve des conditions fixées par l'organisation*

2.5 Gestion de la partie sportive

La méthode du « serpentin », qui détermine le placement des paires ou des joueurs, de manière précise. Exemple, 4 poules de 4 paires ou de 4 joueurs, classés par ordre de poids décroissant de 1 à 16, et positionnés obligatoirement de la manière suivante :

A	B	C	D	
1	2	3	4	La paire ou le joueur 1 étant le plus fort
8	7	6	5	
9	10	11	12	
16	15	14	13	

A poids égal entre deux ou plusieurs paires ou joueurs pour l'appartenance à un groupe, un tirage au sort est effectué.

Il est interdit de s'inscrire à 2 tableaux ayant lieu le même jour (à l'exception des K25).

Par conséquent, un joueur est amené à déclarer forfait sur l'un des deux tournois auxquels il est inscrit et risque des sanctions disciplinaires. Le Juge-Arbitre du tournoi pourra établir, dans ce cas, une fiche de pénalité (disponible pour les officiels sur le site fft.fr dans « Mon Espace Arbitrage ») qu'il transmettra à la commission compétente.

2.5 Gestion de la partie sportive

Fusion des tableaux :

Si et seulement si un tableau ne réunit pas un nombre suffisant de participants, le Juge-Arbitre pourra, avec l'accord des joueurs concernés, procéder à une fusion de tableaux de niveaux différents.

Les fusions autorisées sont les suivantes :

- tableau 3.0 avec tableau 4.0,
- tableau 4.0 avec tableau 5.0.

La fusion simultanée des niveaux 3.0, 4.0 et 5.0 au sein d'un même tableau n'est pas autorisée.

Dans la mesure du possible, **les tableaux 5.0 seront maintenus de manière indépendante afin de préserver la spécificité de ce niveau de jeu**. Toutefois, lorsque les effectifs ne le permettent pas, un tableau 5.0 pourra être fusionné avec un tableau 4.0. En cas de fusion, les points attribués correspondront au niveau de jeu de la série la plus représentée.

En cas d'égalité entre les effectifs des séries concernées, le niveau retenu sera le plus élevé.

Niveau de jeu par paire :

- **Double par genres** : le niveau d'une paire est représenté par le niveau de jeu du meilleur joueur de l'équipe (exemple : un joueur 5.0 joue avec un partenaire 4.0, alors le niveau de la paire est 5.0).
- **Double mixtes** : le niveau pris en compte est celui du joueur homme (exemple : un joueur 4.0 joue avec une partenaire 3.0, alors le niveau de la paire sera 4.0. Un joueur 3.0 joue avec une partenaire 4.0, alors le niveau de la paire sera 3.0)

2.5 Gestion de la partie sportive

Rétrogradation des tableaux :

Si un club propose plusieurs épreuves dans le même tournoi, mais que l'un des tableaux ne respecte pas le cahier des charges relatif à la catégorie du tournoi, celui-ci seul sera rétrogradé dans une catégorie de tournois où le nombre de paires est respecté.

Exemple :

Un club souhaite organiser un K250 sur 2 jours :

- Samedi : Simples dames & simples messieurs
- Dimanche : Doubles dames & Doubles messieurs

Chaque épreuve est proposée en tableaux de différents niveaux : 5.0, 4.0 et 3.0.

Si le tableau **doubles messieurs**, même après fusion des niveaux, ne possède que 6 paires au lieu de 8, il sera alors rétrogradé en K100. (Cf CDC 2.4)

Si le tableau doubles femmes, même après fusion des niveaux, ne possède que 4 paires, il sera alors rétrogradé en K25. (Cf 2.4)

Les autres tableaux, respectant le CDC tournois, seront bien comptabilisés en K250.

NB : Pour les catégories supérieures au K25 (K100, K250, K500 et K1000), un tableau de simple ne réunissant pas les effectifs minimums requis pourra, dans la mesure du possible, être rétrogradé à la catégorie de tournoi inférieure. À défaut, l'épreuve sera annulée, les compétitions de simple n'étant pas autorisées au niveau K25.

2.6 Gestion des WO

WO non justifié :

- En cas de WO non justifié en poule, le joueur ou la paire sera classé au **dernier rang de la poule.**
- En cas de WO non justifié, dans un tableau, le joueur ou la paire ne marquera pas les points qui auraient dû lui être attribué pour le tour considéré, mais marquera les points du **dernier rang du tour précédent**.

Exemple : une paire déclare forfait en ¼ de finale, sans présenter, même à posteriori, de justificatif au Juge-Arbitre. Cette paire sera alors classée au dernier rang du tour précédent (ici les 1/8 de finale), soit au rang 16.

Tout joueur ou toute paire déclarant forfait de la phase de poules jusqu'au tableau final, sans présenter un motif jugé valable par le Juge-Arbitre, pourra faire l'objet de **l'établissement d'une fiche de pénalité**. Cette pénalité sera prise en compte lors de sa participation aux compétitions homologuées de pickleball organisées au cours de la même saison sportive.

WO justifié (blessure, évènement exterieur…) :

- En cas de WO justifié en poule, le joueur ou la paire marquera les points obtenus à **l'issue des poules.**
- En cas de WO justifié, dans un tableau le joueur ou la paire marquera les points de la **dernière place correspondant au tour pour lequel il ou elle a dû déclarer forfait**.

Exemple : si une paire déclare forfait en ¼ de finale, en présentant un certificat médical dans les délais impartis, elle sera classée au dernier rang du tour auquel elle a déclaré forfait, soit 8ème pour cet exemple.

2.7 Prize Money

Seules les catégories d'âge séniors (+19) et + 50 ans de niveau 5.0 sont éligibles à un Prize Money.

Dès lors que le prize money est annoncé par les organisateurs du tournoi, celui-ci doit être distribué, quels que soient le nombre et le classement des joueurs ou des paires engagés (Cf CDC 2.4). Si le tournoi ne va pas jusqu'à son terme, il doit être partagé de façon équitable entre les participants encore en lice.

- En double, le montant et la répartition du prize money doivent être identiques pour les épreuves Messieurs, Dames et Mixtes.
- En simple, le montant et la répartition du prize money doivent être identiques pour les épreuves Messieurs et Dames.

La répartition du prize money se fait par tableau. Le comité du tournoi peut décider de ne pas distribuer le prix à une paire ou un joueur qui, sauf excuse valable (WO justifié auprès du JA) ne dispute pas sa chance jusqu'à la fin du tournoi, et ce à condition que ce tournoi ait été réalisé dans les délais fixés au préalable.

Ci-dessous, une recommandation de répartition des gains. Comme précisé, il s'agit uniquement de recommandation et non d'obligation, le choix appartenant aux organisateurs du tournoi :

Rang	Répartition du prize money attribué au tableau
Vainqueur	50%
Finaliste	30%
3è	20%

2.8 Litiges

En cas de conflit sportif ou d'acte répréhensible survenant au cours d'une compétition, merci de bien vouloir vous référer aux **Règlements Administratifs FFT** disponibles en ligne sur le site fft.fr : **https://www.fft.fr/la-federation/organisation-federale/textes-officiels-fft**

Dans le cas d'un acte répréhensible d'un joueur, le Juge-Arbitre pourra établir une fiche de pénalité (disponible pour les officiels sur le site fft.fr dans « Mon Espace Arbitrage »).

Les règles de participation

Catégories
Inscriptions
Equivalence

3.1 Les catégories

Ci-dessous un tableau récapitulatif des catégories de jeu, d'âges et de tableaux possibles en compétition :

Genre	Messieurs & Dames								Mixtes			
Tranches d'âge	U14		U18		Séniors		+50		U14	U18	Séniors	+50
Epreuves	Simples	Doubles	Simples	Doubles	Simples	Doubles	Simples	Doubles	Doubles			
Niveaux par série	Série unique		Série unique		5.0	5.0	5.0	5.0	Série unique	Série unique	5.0	5.0
					4.0	4.0	4.0	4.0			4.0	4.0
					3.0	3.0	3.0	3.0			3.0	3.0

NB : le K25 est un tournoi **unique** proposant un seul type d'épreuve regroupant tous les niveaux. Il est **interdit** aux joueurs 5.0.

Pour les U14 et les U18, tous les joueurs jouent dans le même tableau, il n'y a pas de niveaux.

3.2 Les inscriptions

Où ?

Les participants peuvent trouver les renseignements relatifs aux tournois homologués FFT via **Ten'Up**. Le club organisateur choisi le type de plateforme par lequel il veut passer pour inscrire les joueurs.

Comment ?

Des plateformes d'inscription externes à la FFT peuvent être mises à disposition par les organisateurs pour l'inscription des joueurs. À l'exception des K25, le JA répartira les joueurs en fonction du dernier classement Pickleball paru sur le site de la FFT, au moment de l'ouverture des inscriptions. Si un joueur n'a pas de classement, le JA regardera alors : le classement tennis (actuel et ancien) **et** le classement DUPR du joueur (classement international), et enfin le classement padel.

Selon le type de tournoi, des droits d'inscription par épreuve seront fixés par la structure organisatrice. Le montant de l'inscription peut être dégressif en fonction du nombre d'épreuves disputées (1, 2 ou 3), selon les modalités définies par l'organisateur. Lors de son inscription, le participant sélectionne les épreuves auxquelles il souhaite prendre part, réparties sur une, deux ou trois journées de compétition.

Date limite d'inscription :

Chaque tournoi clôture les inscriptions à la date qu'il le souhaite. Cette date sera publiée sur la description du tournoi. Chaque tableau pourra disposer d'une liste d'attente dès lors que le nombre de joueurs inscrits maximum sera atteint. Les listes seront publiées en amont du tournoi afin d'informer les joueurs de l'organisation du tournoi.

3.2 Les inscriptions

Recherche de partenaires :

Lors des inscriptions, le joueur devra préciser au Juge-Arbitre s'il est en recherche d'un partenaire, ou non.

Changement de partenaire (justifiée) :

- Avant la date limite préétablie par les organisateurs et le JA : possibilité de changer de partenaire si le partenaire initial se retire.
- Après la date limite : possibilité de changer de partenaire à condition que la personne qui se retire contacte le JA et que la nouvelle personne s'inscrive.
- En cas d'impossibilité de remplacement, ce sera un WO pour les deux joueurs. En cas de blessure, un certificat sera demandé (Cf. 2.6).

3.3 Équivalence autres pratiques :

Pour cette saison sportive, les joueurs n'ayant jamais participé à un tournoi de pickleball auront une équivalence de niveau de pickleball selon leur classement atteint au tennis ou au padel.

Concernant les personnes ayant déjà participé à des compétitions de pickleball, soit un classement leur aura déjà été attribué, soit l'équivalence sera faite en fonction du niveau dans lequel ils ont évolué ainsi que le rang obtenu. Le JA se referera aux réponses du questionnaire de participation :

Equivalence pickleball	Classement tennis (présent ou passé)	Classement padel hommes (présent)	Classement padel femmes (présent)
5.0	De N°1 à 2/6 inclus	De N°1 à N°100	De N°1 à N°25
4.0	De 3/6 à 15/3 inclus	De N°101 à N°5 000	De N°26 à N°1500
3.0	De 15/4 à NC	De N°5 001 à NC	De N°1 501 à NC

Points et classement

Attribution des points

4. Attribution des points :

Le nombre de points attribués aux joueurs dépend de plusieurs critères :

- La catégorie d'âge,
- La catégorie de tournois,
- Le niveau de jeu du tableau,
- Le rang obtenu du tableau,
- L'effectif du tableau.

Pour les K25, en cas d'égalité, il est possible de départager des paires ou des joueurs en tenant compte de leur différence de sets et/ou de points gagnés.

4.1 Attribution des points U14 – K25 :

Pour cette saison sportive, les tournois U14 seront ouverts à tous les joueurs quel que soit leur niveau.

Ainsi, voici les répartitions des points pour un tournoi en catégorie U14 :

Tableau de 4 à 8 équipes

K25	RANG
2	**1**
1	**2**
1	**3**
1	**4**
1	**5 à 8**

Tableau de 9 à 16 équipes

K25	RANG
2	**1**
1	**2**
1	**3**
1	**4**
1	**5 à 8**
1	**9 à 12**
1	**13 à 16**

Tableau de +16 équipes

K25	RANG
2	**1**
1	**2**
1	**3**
1	**4**
1	**5 à 8**
1	**9 à 12**
1	**13 à 16**
1	**17 à 24**
1	**25 à 32**

4.1 Attribution des points U14 – K100 à K1000 :

Pour cette saison sportive, les tournois U14 seront ouverts à tous les joueurs quel que soit leur niveau.

Ainsi, voici les répartitions des points pour un tournoi en catégorie U14 :

Tableau de 5* à 8 joueurs / équipes

K1000	K500	K250	K100	RANG
32	16	8	4	**1**
20	10	5	3	**2**
12	6	3	2	**3**
6	3	2	1	**4**
1	1	1	1	**5 à 8**

Tableau de 9 à 16 joueurs / équipes

K1000	K500	K250	K100	RANG
32	16	8	4	**1**
22	11	6	3	**2**
16	9	4	2	**3**
10	6	3	1	**4**
6	3	1	1	**5 à 8**
3	2	1	1	**9 à 12**
1	1	1	1	**13 à 16**

Tableau de + 16 joueurs / équipes

K1000	K500	K250	K100	RANG
32	16	8	4	**1**
28	14	7	3	**2**
22	11	5	2	**3**
18	9	4	1	**4**
12	6	3	1	**5 à 8**
8	4	2	1	**9 à 12**
6	3	1	1	**13 à 16**
5	2	1	1	**17 à 24**
4	2	1	1	**25 à 32**

**5 correspondant au minimum chez les dames en K100*

4.2 Attribution des points U18 – K25 :

Pour cette saison sportive, les tournois U18 seront ouverts à tous les joueurs quel que soit leur niveau.

Ainsi, voici les répartitions des points pour un tournoi en catégorie U18 :

Tableau de 4 à 8 équipes

K25	RANG
3	**1**
2	**2**
1	**3**
1	**4**
1	**5 à 8**

Tableau de 9 à 16 équipes

K25	RANG
3	**1**
2	**2**
1	**3**
1	**4**
1	**5 à 8**
1	**9 à 12**
1	**13 à 16**

Tableau de +16 équipes

K25	RANG
3	**1**
2	**2**
1	**3**
1	**4**
1	**5 à 8**
1	**9 à 12**
1	**13 à 16**
1	**17 à 24**
1	**25 à 32**

4.2 Attribution des points U18 – K100 à K1000 :

Pour cette saison sportive, les tournois U18 seront ouverts à tous les joueurs quel que soit leur niveau.

Ainsi, voici les répartitions des points pour un tournoi en catégorie U18 :

Tableau de 5* à 8 joueurs / équipes

K1000	K500	K250	K100	RANG
48	24	12	5	**1**
28	14	7	3	**2**
20	10	5	2	**3**
8	4	2	1	**4**
1	1	1	1	**5 à 8**

Tableau de 9 à 16 joueurs / équipes

K1000	K500	K250	K100	RANG
48	24	12	5	**1**
32	16	8	3	**2**
26	13	6	2	**3**
20	10	5	1	**4**
10	5	2	1	**5 à 8**
5	3	1	1	**9 à 12**
1	1	1	1	**13 à 16**

Tableau de + 16 joueurs / équipes

K1000	K500	K250	K100	RANG
48	24	12	5	**1**
40	20	10	4	**2**
32	16	8	3	**3**
26	13	6	2	**4**
20	10	5	2	**5 à 8**
10	5	2	1	**9 à 12**
8	4	2	1	**13 à 16**
6	3	1	1	**17 à 24**
4	2	1	1	**25 à 32**

**5 correspondant au minimum chez les dames en K100*

4.3 Attribution des points séniors (+19) – K25 :

Pour cette saison sportive, les tournois séniors seront ouverts à tous les joueurs **sauf les 5.0.**

Ainsi, voici les répartitions des points pour un tournoi en catégorie séniors :

Tableau de 4 à 8 équipes

K25	RANG
5	**1**
3	**2**
2	**3**
1	**4**
1	**5 à 8**

Tableau de 9 à 16 équipes

K25	RANG
5	**1**
4	**2**
3	**3**
1	**4**
1	**5 à 8**
1	**9 à 12**
1	**13 à 16**

Tableau de +16 équipes

K25	RANG
5	**1**
4	**2**
3	**3**
2	**4**
1	**5 à 8**
1	**9 à 12**
1	**13 à 16**
1	**17 à 24**
1	**25 à 32**

4.3 Attribution des points Séniors (+19) – K100 à K1000 :

Pour cette saison sportive, les tournois Séniors seront ouverts à tous les joueurs quel que soit leur niveau.

Ainsi, voici les répartitions des points pour un tournoi en catégorie séniors :

Tableau de 5* à 8 joueurs / équipes

	K1000	K500	K250	K100	RANG
5.0	1000	500	250	100	**1**
	600	300	150	60	**2**
	400	200	100	40	**3**
	150	74	37	15	**4**
	20	10	5	2	**5 à 8**
4.0	250	125	63	25	**1**
	150	75	38	15	**2**
	100	50	25	10	**3**
	38	19	9	4	**4**
	10	3	1	1	**5 à 8**
3.0	63	31	16	6	**1**
	40	19	9	4	**2**
	30	13	6	3	**3**
	20	5	3	2	**4**
	10	2	1	1	**5 à 8**

Tableau de 9 à 16 joueurs / équipes

	K1000	K500	K250	K100	RANG
5.0	1000	500	250	100	**1**
	700	350	175	70	**2**
	640	320	160	64	**3**
	400	200	100	40	**4**
	200	100	50	20	**5 à 8**
	60	30	15	6	**9 à 12**
	20	10	5	2	**13 à 16**
4.0	250	125	63	25	**1**
	175	88	44	18	**2**
	160	80	40	16	**3**
	100	50	25	10	**4**
	50	25	13	5	**5 à 8**
	15	9	3	3	**9 à 12**
	5	3	1	1	**13 à 16**
3.0	63	31	16	6	**1**
	53	22	11	5	**2**
	44	20	10	4	**3**
	31	13	6	3	**4**
	19	6	3	2	**5 à 8**
	8	4	2	1	**9 à 12**
	4	2	1	1	**13 à 16**

Tableau de + 16 joueurs / équipes

	K1000	K500	K250	K100	RANG
5.0	1000	500	250	100	**1**
	850	425	213	85	**2**
	700	350	175	70	**3**
	550	275	138	55	**4**
	400	200	100	40	**5 à 8**
	200	100	50	20	**9 à 12**
	120	70	30	12	**13 à 16**
	60	30	15	6	**17 à 24**
	20	10	5	2	**25 à 32**
4.0	250	125	63	25	**1**
	210	105	53	21	**2**
	175	88	44	18	**3**
	140	70	35	14	**4**
	100	50	25	10	**5 à 8**
	50	25	13	5	**9 à 12**
	23	14	5	4	**13 à 16**
	15	9	3	3	**17 à 24**
	5	3	1	1	**25 à 32**
3.0	63	31	16	7	**1**
	60	26	14	6	**2**
	50	22	11	5	**3**
	40	17	10	4	**4**
	30	13	6	3	**5 à 8**
	14	6	3	1	**9 à 12**
	10	5	2	1	**13 à 16**
	6	3	1	1	**17 à 24**
	4	2	1	1	**25 à 32**

**5 correspondant au minimum chez les dames en K100*

4.4 Attribution des points +50 – K25 :

Pour cette saison sportive, les tournois +50 seront ouverts à tous les joueurs **sauf les 5.0.**

Ainsi, voici les répartitions des points pour un tournoi en catégorie +50 :

Tableau de 4 à 8 équipes

K25	RANG
4	**1**
3	**2**
2	**3**
1	**4**
1	**5 à 8**

Tableau de 9 à 16 équipes

K25	RANG
4	**1**
3	**2**
2	**3**
1	**4**
1	**5 à 8**
1	**9 à 12**
1	**13 à 16**

Tableau de +16 équipes

K25	RANG
4	**1**
3	**2**
2	**3**
1	**4**
1	**5 à 8**
1	**9 à 12**
1	**13 à 16**
1	**17 à 24**
1	**25 à 32**

4.4 Attribution des points +50 – K100 à K1000 :

Pour cette saison sportive, les tournois +50 seront ouverts à tous les joueurs quel que soit leur niveau.

Ainsi, voici les répartitions des points pour un tournoi en catégorie +50 :

Tableau de 5* à 8 joueurs / équipes

	K1000	K500	K250	K100	RANG
5.0	190	95	48	19	**1**
	114	57	29	11	**2**
	76	38	19	8	**3**
	29	14	7	3	**4**
	4	2	1	1	**5 à 8**
4.0	96	48	24	10	**1**
	58	29	14	6	**2**
	38	19	10	4	**3**
	14	7	4	1	**4**
	5	2	1	1	**5 à 8**
3.0	48	24	12	5	**1**
	29	14	7	3	**2**
	19	10	5	2	**3**
	7	4	2	1	**4**
	2	1	1	1	**5 à 8**

Tableau de 9 à 16 joueurs / équipes

	K1000	K500	K250	K100	RANG
5.0	190	95	48	19	**1**
	130	65	33	13	**2**
	100	50	25	10	**3**
	76	38	19	8	**4**
	38	19	10	4	**5 à 8**
	24	12	6	3	**9 à 12**
	8	4	2	1	**13 à 16**
4.0	95	48	24	10	**1**
	65	33	16	7	**2**
	50	25	13	5	**3**
	38	19	10	4	**4**
	14	7	4	2	**5 à 8**
	8	4	2	2	**9 à 12**
	4	2	1	1	**13 à 16**
3.0	48	24	12	5	**1**
	33	16	8	3	**2**
	25	13	6	2	**3**
	19	10	5	1	**4**
	10	5	2	1	**5 à 8**
	6	2	1	1	**9 à 12**
	4	1	1	1	**13 à 16**

Tableau de + 16 joueurs / équipes

	K1000	K500	K250	K100	RANG
5.0	190	95	48	19	**1**
	160	80	40	16	**2**
	130	65	33	13	**3**
	100	50	25	10	**4**
	76	38	19	8	**5 à 8**
	38	19	10	4	**9 à 12**
	30	12	6	3	**13 à 16**
	20	8	4	2	**17 à 24**
	10	4	2	1	**25 à 32**
4.0	95	48	24	10	**1**
	80	40	20	8	**2**
	65	33	16	7	**3**
	50	25	13	5	**4**
	38	19	10	4	**5 à 8**
	19	10	5	2	**9 à 12**
	12	6	3	2	**13 à 16**
	8	4	2	1	**17 à 24**
	4	2	1	1	**25 à 32**
3.0	48	24	12	5	**1**
	40	20	10	4	**2**
	33	16	8	3	**3**
	25	13	6	2	**4**
	19	10	5	1	**5 à 8**
	10	5	2	1	**9 à 12**
	9	3	2	1	**13 à 16**
	6	2	1	1	**17 à 24**
	4	1	1	1	**25 à 32**

**5 correspondant au minimum chez les dames en K100*

MERCI POUR VOTRE ATTENTION